

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**Montréal métropolitain + hebdomadaire**

*Autoroute 40 à Baie-D'Urfé et à Kirkland*

## **Mise en place d'une circulation à contresens à compter du 27 mai 2023**

**Montréal, le 23 mai 2023.** – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les usagers de la route de la fermeture complète de la chaussée de l'autoroute 40 en direction est entre le secteur du boulevard Morgan à Baie-D'Urfé et l'entrée en provenance du boulevard Saint-Charles à Kirkland. La circulation sera déviée dans la direction opposée, où elle s'effectuera à contresens à compter du 27 mai, à 8 h.

La vitesse sera réduite dans tout le périmètre du chantier. Afin de réduire les répercussions pour les usagers de la route, une gestion dynamique de la circulation permettra le maintien de trois voies de circulation dans le sens de la pointe, et deux voies dans le sens contraire. Ce scénario sera en place jusqu'au mois de décembre.

### **Faits saillants**

- Sur l'autoroute 40 en direction est, les usagers de la route à destination des sorties n° 49 – *Ch. Ste-Marie* ou n° 50 – *Boul. Saint-Charles*, pourront s'y rendre grâce à un corridor balisé à partir de la sortie n° 44 – *Boul. Morgan*.
- Puisque les travaux pourraient provoquer du bruit, le Ministère a prévu l'installation d'un écran antibruit temporaire, entre le secteur de la rue Gérard-Guindon et le chemin Sainte-Marie.
- Les travaux en cours prendront fin l'an prochain. Ils consistent en la reconstruction de la chaussée de béton de l'autoroute 40 en direction est, entre l'avenue Lee à Baie-D'Urfé, et le boulevard Saint-Charles à Kirkland.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, la mise en place de la circulation à contresens pourrait être repoussée.

Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours en consultant le [Québec 511](#).

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

**Pour renseignement :** Relations avec les médias  
Direction générale des communications  
Ministère des Transports et de la Mobilité durable  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724